

Journée internationale du multilatéralisme et de la diplomatie au service de la paix : l'APF et l'UIP s'engagent pour un multilatéralisme réinventé

À l'occasion du 24 avril, Journée internationale du multilatéralisme et de la diplomatie au service de la paix, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) et l'Union interparlementaire (UIP) s'unissent pour réaffirmer leur engagement commun au service du multilatéralisme à travers la diplomatie parlementaire.

Dans cette période particulièrement difficile où la paix et la stabilité du monde sont menacés, il est urgent d'encourager les actions multilatérales conjointes afin de faciliter le règlement pacifique des conflits entre nations et d'apporter des solutions innovantes, pertinentes et durables pour lutter contre les menaces qui pèsent sur l'avenir de notre planète, donc sur celui de l'humanité.

L'APF et l'UIP, qui rassemblent les parlementaires du monde entier, conscientes des dangers à des menaces auxquels sont confrontés les peuples, en appellent à la coopération entre organisations interparlementaires et à la solidarité internationale pour renforcer les fondements de la démocratie au niveau national, mais aussi pour trouver des solutions communes aux problèmes mondiaux. Cette solidarité internationale fondée sur une coopération interparlementaire active reste le meilleur rempart aux tentations de dérives et aux totalitarismes.

Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP, et **Jacques Krabal**, Secrétaire général parlementaire de l'APF, conscients de la responsabilité de leurs organisations et des attentes qu'elles peuvent susciter, considèrent que seules l'action et la réaction collective peuvent conjurer, par un sursaut démocratique, les menaces qui pèsent sur l'avenir de l'humanité, et entendent joindre leurs initiatives pour y parvenir.

La Journée internationale du multilatéralisme et de la diplomatie au service de la paix, proclamée par les Nations Unies, est l'occasion de réaffirmer avec

force la volonté commune de l'APF et de l'UIP d'agir ensemble pour un multilatéralisme et une coopération interparlementaire réinventés au service de la paix et du développement durable pour les citoyens comme pour la planète.

L'APF et l'UIP réaffirment :

- que la construction de la paix, le renforcement de la sécurité collective et le développement durable à l'échelle mondiale sont une ambition commune qui doit se réaliser dans le respect de la souveraineté des États, de l'égalité des droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes ;
- que le recours à la force est du ressort ultime du Conseil de sécurité, qui l'exerce dans le respect de la Charte des Nations unies et des règles du droit international.

L'APF et l'UIP rappellent :

- que le multilatéralisme reste le cadre privilégié de la coopération internationale ;
- que les problématiques comme les crises humanitaires et migratoires, les changements climatiques ou la pandémie de COVID-19 transcendent les frontières et que le multilatéralisme et la diplomatie interparlementaire sont essentiels pour accomplir des progrès en matière de paix et de sécurité, de développement durable et de droits de l'homme ;
- que la vigilance interparlementaire et l'accompagnement du changement restent les meilleurs remparts aux impacts non maîtrisés et négatifs des progrès technologiques sur le paysage politique et socio-économique ainsi que sur les relations entre les États.